



Retrait sans condition de la loi « Travail »

Grève et manifestation le 9 Avril

Le projet de réforme du Code du Travail est une attaque sans précédent contre le monde du travail et les droits des salarié(e)s. Il s'inscrit dans la droite ligne des réformes déjà engagées par le gouvernement, consistant à casser les acquis sociaux conquis de haute lutte depuis plus d'un siècle, et parfois au prix de leur vie, par les salarié(e)s, au seul profit du patronat.

Non seulement ce projet de loi est un recul sans précédent, mais il va à l'encontre des enjeux-clés d'aujourd'hui : réduction du temps de travail, amélioration des conditions de travail, salaires, services publics, répartition des richesses... Dans le contexte actuel (chômage record, précarité croissante, hausse des inégalités, pessimisme sur l'avenir...), ces enjeux sont fondamentaux.

les heures supplémentaires sont 5 fois moins payées	Une entreprise peut baisser les salaires et changer le temps de travail	Les 11 heures de repos obligatoire peuvent être fractionnées
La durée du travail journalière maximale, peut passer de 10h à 12h	Augmentation du nombre de semaines consécutives où l'on peut travailler 44h ou 46h	Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos
Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats	Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques	Par le biais d'un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat peut être licencié
La durée des congés en cas d'évènements exceptionnels, n'est plus garantie par la loi	La visite médicale d'embauche est transformée en une simple visite d'information	Par simple accord on peut passer de 44h à 46 de travail par semaine maximum

➡ Le syndicat **Force Ouvrière** appelle les salariés à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible au travers **d'arrêts de travail et à participer à la manifestation.**

Pour participer à la grève :

Le **Mercredi 6 Avril**, je me déclare gréviste, le **Samedi 9 Avril**, je fais grève.

- Soit **physiquement** à la prise ou fin de service de **8h à 20h** au **CEM dans la salle à côté de l'accueil**.
- Soit par **téléphone** au **03 80 58 31 30** aux mêmes horaires.

Pour ceux qui souhaitent faire grève, nous vous rappelons que seulement 5 heures seront retenues.

Pour votre information, 52 réseaux Force Ouvrière ont déposé une notification d'alarme sociale.



Ensemble nous sommes plus forts... Tous en grève 9 Avril !